Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durables

Cible 12.c: Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place, en mettant en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets négatifs sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les populations concernées

Indicateur 12.c.1: Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB (production et consommation)

Informations institutionnelles

Organisation(s):

ONU Environnement (Programme des Nations unies pour l'environnement)

Indicateurs connexes à partir de février 2020

Page: 1 of 1